

Club d'Entreprises d'Orvault

Adhérent à la Fédération ENTREPRENANTES

Commission Particulière du Grand Débat Public
Monsieur Jean BERGOUGNOUX
3, rue d'Alger
44100 NANTES

Nantes le 4 mars 2003

Objet : Projet d'Aéroport de Notre-Dame des Landes.

Monsieur le Président,

Dans le cadre des discussions se déroulant autour de la création du nouvel aéroport de Notre-Dame des Landes, et après en avoir fait le point au cours de notre dernière Assemblée Générale, le Club d'Entreprises d'Orvault dans son ensemble souhaite vous informer de sa position.

Bien que conscients des désagréments que ce nouvel aéroport créerait auprès des riverains, nous apportons un soutien total à ce projet. En tant qu'acteurs économiques, soucieux du développement de nos entreprises et de l'emploi, un tel projet ne peut pas nous laisser indifférents. Il est grand temps de concrétiser un projet lancé il y a presque 30 ans avec les premières préemptions et acquisition de terrains.

Aujourd'hui, un ratio simple à réaliser consiste à évaluer l'ensemble des aspects négatifs au regard de la population touchée. Quels que soient les sujets, comme la sécurité et l'environnement ces ratios démontrent le bien-fondé de la création de ce nouvel aéroport.

Vient ensuite l'aspect économique. La métropole de Nantes Saint-Nazaire peut être confrontée à des problèmes économiques sérieux si des « locomotives » économiques comme Les Chantiers de l'Atlantique ou Airbus viennent à diminuer leurs activités. Il est donc grand temps de se préoccuper du futur et de préparer le

.../...

territoire, dans le cadre d'aménagements structurels, à accueillir de nouvelles activités économiques, de conforter et développer celles déjà en place. C'est une magnifique possibilité d'anticipation économique très motivante que de gérer la crise par des plans curatifs de type « plans sociaux » au sein d'un environnement où les piliers de l'économie peuvent vaciller rapidement.

Sous réserve d'aménagements cohérents et concomitants (liaisons TGV, autoroutière et grand contournement de l'agglomération nantaise), Nantes est à même de devenir la Métropole de la façade atlantique pour la France mais aussi pour l'Europe. Ne pas être sensibles à une telle possibilité de développement ne peut-être que du ressort de personnes qui, tôt ou tard, manifesteront auprès de qui voudra bien les entendre, et il y en aura toujours, que rien n'a été fait pour maintenir et assurer une activité économique pour elles-mêmes et leur descendance.

Bien sûr, les risques sont toujours mieux chez les voisins que chez soi, mais « Ne vaut-il pas mieux un aéroport dans un environnement de richesse qu'une oasis dans un désert de pauvreté ? »

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le bureau

Madame GAUTIER-LETURCQ, Présidente
Madame Annick CHEMINANT
Madame Sylvie VALOMET
Monsieur Jean LIOGIER
Monsieur Philippe JUBLOT
Monsieur Loïc DENIE